

Compte rendu de séance Séance du 19 Juin 2017

L' an 2017 et le 19 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de TRIBOT Philippe, Maire

Présents : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : HARTZ Marie-Noëlle, JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, EMONET Emmanuel, MOUGE Gilbert, RIDEY Patrick, SEGUÉLAS Rémi.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 08/06/2017

Date d'affichage : 08/06/2017

A été nommé(e) secrétaire : M. COLLARD Benoît

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- DEL19062017-1 - Travaux de réfection sur la toiture de la grange communale.
- DEL19062017-2 - Participation à la vie institutionnelle du SDDEA.
- DEL19062017-3 - Prescription d'une carte communale.
- DEL19062017-4 - Rétrocession de la voirie du Lotissement de l'Aube Romaine.
- DEL19062017-5 - Projet de parc éolien de la Montagne - Convention de servitudes.

Complément de compte-rendu:

Le Conseil Municipal décide:

- d'effectuer des travaux de réfection de la toiture de la grange et d'accepter le devis de l'entreprise DUVAL pour un montant de 31 017,32 € HT.
- d'affirmer son souhait de continuer à participer à la vie institutionnelle du SDDEA, et pour ce faire, d'accepter de verser une cotisation annuelle de 248 € par an.
- de prescrire l'élaboration d'une carte communale et de demander des devis à différents bureaux d'études pour mener le projet à bien.
- d'acquérir pour l'€uro symbolique la voirie du lotissement "l'Aube Romaine", sous réserve des derniers travaux de réfection restant à effectuer par Aube Immobilier.
- d'accepter la proposition des sociétés la Compagnie du Vent et Théolia France, d'une indemnité unique de 10 000 € pour les servitudes de passage, de canalisations et de recalibrage, sur les chemins communaux, et d'autoriser le Maire à signer la convention.
- de prendre note que:
 - les travaux d'accessibilité à l'église et au terrain multisports sont reportés au mois d'août;
 - la stèle du souvenir sera inaugurée au cimetière lors de la cérémonie du 11 novembre 2017;
 - à la rentrée de septembre la semaine scolaire repasse à 4 jours d'école;

Séance levée à: 21:30

En mairie, le 30/06/2017
Le Maire
Philippe TRIBOT